



ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU CSE

SOYEZ PRÊTS !

Délégués du personnel et CE sont remplacés par le CSE à minuit le 31 décembre 2019 ... Quand, comment, avec qui ???

Que vous ayez un seul établissement ou plusieurs, la mise en place du CSE est l'occasion de rebâtir votre dialogue social afin de saisir les opportunités des ordonnances « Macron » ou tout simplement de sécuriser le fonctionnement de votre entreprise. (Consultation obligatoire en cas d'inaptitude ...)

Dans ce cadre, le protocole d'accord préélectoral sera, plus qu'avant, un outil essentiel d'organisation des élections.

En effet, celui-ci offre la possibilité, notamment, de déterminer le nouveau périmètre d'implantation des représentants du personnel, leur nombre les moyens alloués ...

Anticipez et analysez les points clés de ce prochain événement dans votre entreprise, en vous inscrivant à notre formation.



BARTHÉLÉMY
AVOCATS

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

N° de déclaration d'activité : 836 303 864 63 • Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat

FORMATION Droit Social

NIMES
24 septembre 2019
AVIGNON
26 septembre 2019
MONTPELLIER
19 septembre 2019

De 14 h à 18 h

Une formation animée par :

Pierre LEMAN
Avocat Barthélémy

Pauline SERANDOUR
Camille de BAILLEUIL
Avocates associées
Barthélémy

TARIF :

350 € HT - abonnés

380 € HT - non-abonnés

Par participant et par session

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Pour plus d'informations :
mbarthalot@barthelemy-avocats.com
04 66 29 50 50

[Inscrivez-vous ici](#)

OBJECTIFS

- Appréhender de manière pratique l'organisation et le déroulement des élections professionnelles du CSE

PUBLIC CONCERNÉ

- Chefs d'entreprise ou d'établissement
- DRH/RRH
- Responsables et membres des services juridiques
- Juristes

PRÉ-REQUIS

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail dans ses activités professionnelles.



BARTHÉLÉMY
AVOCATS

PROGRAMME

PUBLIC CONCERNÉ

- Chefs d'entreprise ou d'établissement
- DRH/RRH
- Responsables et membres des services juridiques
- Juristes

PRÉ-REQUIS

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail dans ses activités professionnelles.

CONTENU

Identifier les questions/démarches préalables au déclenchement des élections

Elaborer le protocole d'accord préélectoral

Vérifier l'éligibilité et l'électorat

Contrôler le bon déroulement des élections

Remplir l'imprimé CERFA des élections du CSE

Cas pratiques

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Un support pédagogique élaboré spécialement pour l'action en cours est remis aux stagiaires. Ce support est à la fois théorique, présentant les règles légales applicables, et pratique.

LE + PÉDAGOGIQUE

Utilisation d'un support élaboré à partir de la méthode du légal design laquelle favorise l'acquisition des connaissances et augmente l'attractivité de l'animation, au travers, notamment, de cas pratiques. Cette formation est imputable sur le budget formation

SUIVI ET ÉVALUATION

- Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire
- Un questionnaire d'évaluation permet au stagiaire d'évaluer le déroulement de l'action formation



BARTHÉLÉMY
AVOCATS

FICHE D'INSCRIPTION ENTREPRISE

TITRE DE LA FORMATION : Elections professionnelles du CSE

NIMES - 24 septembre 2019 AVIGNON - 26 septembre 2019 MONTPELLIER - 19 septembre 2019

Entreprise (Raison sociale) :
Représentée par Mr / Mme :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax :
Email : Nombre de salariés :

Établissement d'une convention de formation : OUI NON

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....
.....
.....
.....

INSCRIPTION PRISE AU BÉNÉFICE DE :

NOM, Prénom : Fonction :
NOM, Prénom : Fonction :

PAIEMENT :

Règlement de la facture par l'entreprise Règlement de la facture par un organisme extérieur

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressées la facture et la convention de formation (en l'absence d'indication, ces documents seront établis au nom de la société) :

Envoyer ces documents à l'entreprise Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise

AVIGNON

1 rue Ninon Vallin
84000 Avignon
Tél. : 04 90 89 75 69 - Fax : 04 37 22 15 40
avignon@barthelemy-avocats.com

BORDEAUX

119, avenue du Général Leclerc - BP 28
33019 Bordeaux cedex
Tél. : 05 57 22 22 70 - Fax : 04 37 22 15 31
bordeaux@barthelemy-avocats.com

CLERMONT-FERRAND

Résidence « Les Parcs »
39, rue Amadéo - CS 20008
63057 Clermont-Ferrand cedex 01
Tél. : 04 73 19 28 50 - Fax : 04 73 19 28 70
clermont@barthelemy-avocats.com

LILLE

19, square Dutilleul - 59800 Lille
Tél. : 03 20 74 09 09 - Fax : 04 37 22 15 36
lille@barthelemy-avocats.com

LYON

208, rue Garibaldi - CS 13551
69422 Lyon cedex 03
Tél. : 04 72 84 46 46 - Fax : 04 37 22 15 37
lyon@barthelemy-avocats.com

MARSEILLE

54 allées Turcat Méry - CS 40034
13272 Marseille CEDEX 08
Tél. : 04 96 10 02 40 - Fax : 04 37 22 15 30
marseille@barthelemy-avocats.com

METZ

21, rue de Sarre - 57000 Metz
metz@barthelemy-avocats.com

MONTPELLIER

223, avenue Clément Ader
Castelnau 2000
34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : 04 67 22 10 00 - Fax : 04 37 22 15 39
montpellier@barthelemy-avocats.com

MULHOUSE

10, rue de Zurich - 68100 Mulhouse
Tél. : 03 89 59 32 57 - Fax : 04 37 22 15 46
mulhouse@barthelemy-avocats.com

NANTES

14, rue de la petite Sensive - CS 52374
44323 Nantes cedex 3
Tél. : 02 40 93 54 55 - Fax : 04 37 22 15 29
nantes@barthelemy-avocats.com

NICE

11, rue de Rivoli - 06000 Nice
Tél. : 04 93 80 80 80 - Fax : 04 37 22 15 48
nice@barthelemy-avocats.com

NÎMES

65 Avenue Jean Jaurès - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 29 50 50 - Fax : 04 37 22 15 40
nimes@barthelemy-avocats.com

PARIS

24, rue de Berri - 75008 Paris
Tél. : 01 53 53 63 60 - Fax : 04 37 22 15 42
paris@barthelemy-avocats.com

PAU

2 rue O'quin - 64000 Pau
Tél. : 05 59 12 69 90 - Fax : 04 37 22 15 43
pau@barthelemy-avocats.com

RENNES

2b rue de la Huguenoterie - CS 54301
35043 Rennes
Tél. : 02 99 30 54 54 - Fax : 04 37 22 15 45
rennes@barthelemy-avocats.com

STRASBOURG

20, rue Jules Rathgeber - 67100 Strasbourg
Tél. : 03 88 55 91 31 - Fax : 04 37 22 15 46
strasbourg@barthelemy-avocats.com

TOULOUSE

35/37, rue Lancefoc - 31000 Toulouse
Tél. : 05 34 41 90 60 - Fax : 04 37 22 15 49
toulouse@barthelemy-avocats.com

TOURS

16 rue de la Tuilerie - 37550 Saint-Avertin
Tél. : 02 47 55 38 50 - Fax : 04 37 22 15 21
tours@barthelemy-avocats.com

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

